

Jeunesse publique, et personnellement, je ne pourrais créer un tel précédent, contraire aux principes militaires, à l'instruction et à la discipline.

En conséquence, et quelque louable que soit assurément le but de bienfaisance que se propose la municipalité de Lille dans l'organisation de cette fête, j'ai le regret de ne pouvoir autoriser la garnison à y participer, et je prends les ordres du ministre à ce sujet.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Président de la Commission de la fête historique de Lille.

En réponse à votre lettre du 3 juin, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ayant instruit le Ministre de la guerre de la demande qui m'a été faite par M. le Maire de Lille, il n'est plus en mon pouvoir de prendre une décision, avant d'avoir reçu la réponse que M. le Ministre de la guerre me fera, et que je m'empresse de vous faire connaître, dès qu'elle me sera parvenue.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le général Lallemand, commandant le 1^{er} corps d'armée, à M. le Maire de Lille.

Le Journal de Bruxelles apprend de bonne source dit-il, que Léon et Armand Pellier viennent d'adresser par lettres recommandées, à l'autorité judiciaire afin de réclamer leur mise en liberté immédiate. Ils alléguent qu'ils sont souffrants et que cette raison a suffi à l'individu, l'homme de 40 p. c., pour obtenir sa mise en liberté.

Nous croyons que l'journal inexactement informé. Les frères Pellier demandent leur mise en liberté, en invoquant le dernier discours électoral de M. Pecher et en alléguant la nécessité pour eux d'aller prendre part à l'élection d'Anvers.

Namur. — Deux condamnations à mort. — Le 21 novembre 1881, le nommé Edouard Guilbert, garde-barrière à Herzele, fut trouvé assassiné dans un fossé à quelques mètres de son domicile. Les soupçons se portèrent immédiatement sur un méchant du nom de Tassin, qui, aussitôt arrêté, fit les aveux les plus complets en désignant son complice, le nommé Stiezel.

Cette affaire est venue mercredi devant la cour d'assises de Namur.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

ÉTRANGER

Affaires d'Égypte

Tous les consuls ont rendu visite à Dervish-pacha aussitôt après son arrivée.

Le maître des cérémonies du Khédive a refusé à Yaoum-pacha, sous-secrétaire de la guerre la permission d'aller à bord du *Thalia*.

Yacoub a été cependant présenté à Dervish-pacha avec les autres officiers égyptiens au palais de Raselîn.

La mission turque se compose de 18 personnes parmi lesquelles on compte le fils de Dervish-pacha, dix aides-de-camp et quinze beyas.

On lit dans la *Reforme*, journal de M. Gambetta : « Dervish pacha, commissaire turc, a débarqué à Alexandrie avec un état-major composé de dix généraux et trente beyas. Ce débarquement a été accompagné d'une grande émotion dans le monde politique, qui considère ce fait comme une « reprise » de possession matérielle et officielle de l'Égypte par la Turquie.

M. de Freycinet n'avait pas prévu ce grave échec pour la politique de la France.

Paris, 8 juin, 4 h. 30 m. soir. M. Wolff a demandé lundi au cabinet anglais, à la Chambre des Communes, si le cabinet anglais avait reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Après la guerre du Tyrol, Garibaldi avait donné son épée à un colonel anglais. La famille de Garibaldi, par le préfet, M. Sarsari et les officiers de la cour.

C'est le duc Léopold Torlonia qui a écrit à Menotti Garibaldi pour avoir cette épée, qui sera conservée au Capitole.

Madriana, 8 juin, 10 h. 55 soir. A trois heures, le duc de Gènes a débarqué à Capri. Il a été reçu par le fils et le gendre de Garibaldi, par le préfet, M. Sarsari et les officiers de la cour.

A trois heures quarante, le cortège s'est formé. Plus de 300 sociétés y étaient représentées, entre autres celle des mille de Marsala. Ce sont des membres de cette société qui portaient le cercueil recouvert d'un drap noir brodé d'or.

Le *Washington* et le *Corridi* tiraient des salves dans la rade. Les honneurs étaient rendus par les marins.

A 5 heures la cérémonie était achevée.

Le conseil municipal s'est réuni dans la soirée en session extraordinaire a désigné MM. Castan et Wind pour le représenter aux funérailles de Garibaldi.

Paris, 8 juin. M. H. Maret s'excuse et laisse à d'autres le soin de représenter la France française aux funérailles de Garibaldi.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Froment, Café, Coton.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Coton, Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

Table with 4 columns: Mois, Juin, Juillet, Août, Sept. Rows for Produits divers.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au 29 du mois de mai écoulé, une tentative d'assassinat a été commise dans la commune de Sarlinghen. M. F. fils d'un libéral bien connu dans les environs, a poursuivi, le couteau à la main, un paisible habitant de la commune de Sarlinghen qui se rendait chez lui, vers dix heures du soir, accompagné d'un ami. Soit que, c'est le nom de la victime, a reçu vingt-cinq coups de couteau-poignard. Quinze blessures pénétrèrent jusqu'aux os et ont été fermées par M. le docteur De Cooman, de Grammont, à l'aide de vingt-sept points de suture.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience d'aujourd'hui avait à juger l'affaire d'entrave à la liberté du travail dont nous avons parlé hier sous la rubrique *Tourcoing*.

Les prévenus étaient au nombre de quatre : Berthe, J.-Bte Rompau, Henri Beaucaire et Louis Desnoüet.

Le dépositaire de témoin à décharge Lamp a nécessité la remise à quinze jours de l'affaire.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

Le tribunal a condamné M. de Béville à trois mois de prison.

TRIBUNAUX

Rejet de pourvois

Hier, la cour de cassation a rejeté les pourvois.

Le court a décidé que l'exécution aurait lieu sur l'une des places publiques de la ville.

Gand. — Tentative de meurtre. — On écrit de Parloke au Bien public : « Dans la nuit du 28 au